



# Soisy Infos

R  
E  
P  
È  
R  
E  
S

## Bonne année à Toutes et à Tous!

**2015** est déjà là ! Pour toutes les collectivités territoriales, et singulièrement pour les 36 681 communes de France, l'année qui s'ouvre sera complexe. Nous ne prenons pas grand risque en écrivant cela, car 2014 en portait déjà tous les signes.

Il est banal de rappeler que l'on ne peut durablement dépenser plus que l'on ne gagne. Ce principe est inscrit dans le marbre pour les communes où, chaque année, les budgets doivent être sincères et équilibrés. On sait malheureusement que tel n'est plus le cas, depuis trop longtemps, pour l'Etat français. Ce que l'on sait également, c'est que nous sommes - à dire d'experts - à la fin d'un système et que les déséquilibres ne sont plus de mise.

Alors, l'Etat, qui lui n'arrive toujours pas à stabiliser ses dépenses, impose aux collectivités locales de les réduire tout en lui attribuant des charges nouvelles. La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F. : somme allouée aux collectivités territoriales pour leur permettre de fonctionner) est ainsi programmée pour passer de 42 à 29,5 milliards d'euros de 2014 à 2017 ! En valeurs cumulées, ce sont 28 milliards d'euros en moins sur quatre ans, largement plus de 30 milliards d'euros par rapport à ce qui était prévu selon les anciennes règles de dévolution.

La ville de Soisy-sous-Montmorency est loin d'être épargnée par le phénomène. Ainsi, en 2015, votre commune percevra 370 000 € de moins en D.G.F. que ce à quoi elle pouvait naguère prétendre. Dans le même temps, elle devra s'acquitter de 250 000 € pour alimenter le fond national de péréquation (F.P.I.C.), censé prélever les « communes riches », mais qui dans les faits pénalise, s'agissant de Soisy, les mieux gérées. À cela s'ajoute la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui, en année pleine, nécessitent 400 000 €, généreusement compensés à hauteur de 90 000 € par le fonds d'amorçage mis en place par l'Etat. 930 000 €, près d'un million d'euros, à économiser pour arrêter à 20.6 millions d'euros le budget de fonctionnement 2015 de votre commune dont plus des trois-quarts ne présentent aucune flexibilité ! Personne ne peut douter que, dans un premier temps, c'est l'investissement qui pâtira. Oui, 2015 sera complexe ! Mais votre ville a su, de longue date, saisir différentes opportunités par le biais de plans d'actions particulièrement cadrés : Le moyen et le long terme n'ont jamais été sacrifiés pour satisfaire aux annonces d'un instant. C'est pourquoi notre commune doit pouvoir continuer à regarder l'avenir avec confiance. Cet avenir que nous voulons bon pour vous toutes et vous tous, Chères Soiséennes et Chers Soiséens : Santé, bonheur et - pourquoi ne pas le souhaiter - prospérité. Bonne année à Toutes et à Tous !

## ÉVÈNEMENT

### Souvenirs de Noël...

Sapins illuminés, lucioles bleutées, décorations de rue, Soisy s'est transformée pour la fin de l'année 2014 en ville de lumières... Un mois d'animations et de féerie pour le plaisir de tous.



À Soisy, chaque fin d'année prend la couleur de la générosité et du partage. En effet, petits et grands ont été gâtés ! Noël 2014 aura donc permis à tous les jeunes soisiens de partager un moment festif. Les plus jeunes, de la crèche, de la halte garderie, du relais assistantes maternelles ont rencontré le Père Noël, venu la hotte chargée de surprises et de friandises. Tous, petits et grands, entre amis ou en famille, se sont retrouvés, le 18 décembre, place de l'Hôtel de Ville, pour le traditionnel spectacle pyrotechnique : un moment de pure magie avec les lutins et le Père Noël, dans une ambiance féerique ! Noël à Soisy, c'est aussi les animations proposées par nos commerçants et les artisans du marché, l'arbre de Noël organisé par les centres sociaux municipaux, le repas de fête préparé pour nos aînés, la soirée Hip Hop qui réunit chaque année les adeptes de la danse urbaine et les jeunes breakers soisiens, la distribution des 1900 paquets de friandises aux écoliers... et bien sûr un élan de partage et de solidarité pour qu'à Soisy, Noël n'oublie personne ! ■

## Sommaire

- **Environnement** : Forêt de Montmorency, l'ONF réalise une coupe de régénération P.2
- **Jeunesse** : En février... sous la neige ! P.3
- **Citoyenneté** : Recensement, chacun de nous compte ! P.4

# Forêt de Montmorency : l'ONF réalise une coupe de régénération



Gérée par l'Office National des Forêts, la forêt domaniale de Montmorency bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2004-2023. Une coupe est programmée courant janvier sur une partie de la parcelle 79, située près du Château de la Chasse. Elle contribuera au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.



**A**fin d'intégrer les attentes du public, l'ONF adapte l'aménagement de la forêt et donne une priorité à la préservation des paysages tout en maintenant des coupes nécessaires. Depuis deux ans, l'ONF mène une réflexion sur la gestion

particulière des forêts périurbaines dont fait partie le massif de Montmorency. La gestion forestière actuelle peut être mal perçue par les nombreux usagers qui s'inquiètent des coupes et de l'exploitation en forêt. C'est pourquoi l'ONF a révisé l'aménagement en adaptant

la sylviculture aux enjeux paysagers. Grâce à une étude paysagère, des niveaux de sensibilité ont été définis, suivis de préconisations et d'actions : réduction des surfaces à couper et étude de leur configuration paysagère, préservation « d'arbres repères », coupes pratiquées en futaie irrégulière permettant de prélever progressivement les arbres...

Cette réflexion intègre la préservation de la biodiversité ainsi que l'accueil du public, fonction essentielle de la forêt.

La révision de l'aménagement ne signifie pas pour autant l'arrêt des coupes en forêt. Celles-ci sont nécessaires du fait du vieillissement de la forêt qui la

fragilise. Par ailleurs, la forêt produit du bois de qualité et du bois énergie, éco-matériaux renouvelables et utiles à la société.

Dans ce cadre, une coupe de régénération destinée à renouveler les arbres est programmée ce mois-ci et pour une période de plusieurs mois, sur la parcelle 79 localisée à proximité du château de la chasse, sur la commune de Saint-Prix. Cette parcelle, qui a fortement été touchée par la tempête de 1999, située au cœur de la forêt, est composée de chênes et de châtaigniers.

Cette opération sylvicole, réalisée sur environ 2,6 hectares, consiste à couper tous les arbres arrivés à maturité qui seront alors remplacés par des jeunes arbres. ■

## INFORMATION

### Concert - lecture sur le centenaire de la Grande Guerre : un vrai succès !



Dimanche 16 novembre dernier, l'Orangerie du Val Ombreux a accueilli de nombreux spectateurs de la région attirés par le concert-lecture commémorant le centenaire du déclenchement de la Première guerre mondiale.

Organisé par Bernard Ventre, journaliste pour « IDFM-Radio Enghien », et son épouse Marie-Thérèse Pfeiffer, avec l'appui de la Ville de Soisy, de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) du Val d'Oise, et de l'Association des Anciens Combattants du canton de Soisy-sous-Montmorency, ce concert a

mis en scène, outre les deux organisateurs Anne-Laure et Philippe Lardaud, Ann Ventena et la pianiste-concertiste Ludmilla Guilmaut ; la régie étant assurée par Francky Vrécord d'IDFM Radio-Enghien.

Le programme était entrecoupé d'extraits de lettres de poilus ou de déclarations d'époque, de poésies et de chants (populaires et sacrés), le tout ponctué de repères chronologiques. Un montage impeccable et très émouvant qui a suscité des salves d'applaudissements, notamment lors de « la Marseillaise », chantée par les interprètes et le public.

# En février... sous la neige !

Les vacances de fin d'année sont à peine terminées que les services municipaux vous proposent de partir en direction des cimes enneigées... Les vacances de février se préparent dès maintenant...

Chaque période de congés scolaires reste une occasion supplémentaire pour les 9/17 ans de passer de bons moments et de varier les activités et les loisirs. Pour occuper leurs journées, la Ville leur propose un programme de rendez-vous très variés.

Du 14 au 27 février : sorties, séjours, stages sportifs... il y en aura pour tous les goûts. On retrouve les habituelles sorties à la patinoire, au laser-league, ou encore un panel de disciplines sportives pour s'initier et se dépasser dans le cadre des stages sportifs : base-ball, hockey, foot five, esca-



lade, escrime... Côté découvertes : visite du village sportif d'hiver à Torcy, sortie à Paris pour découvrir les secrets du théâtre Mogador, visite de la caserne des pompiers d'Eaubonne seront au programme. Cette année, certains ateliers permettront aux gourmands de s'initier à la cuisine bretonne... caramel et beurre salé !

Mais le rendez-vous attendu de ces vacances d'hiver est sans aucun doute celui qui mènera nos jeunes sur les pistes enneigées ! Ainsi les services Animation Jeunesse et Sports accompagneront les 9/12 ans, du 21 au 28 février à Saint-Sorlin-d'Arves en Savoie, et les 10/17 ans, du 14 au 21 février à Châtel, en Haute-Savoie. L'occasion pour beaucoup de partager une semaine de ski tout schuss...

### Renseignements :

au 01 34 05 20 79 (Animation Jeunesse) et au 01 34 05 20 73 (Sports).

Programme complet disponible sur [www.soisy-sous-montmorency.fr](http://www.soisy-sous-montmorency.fr) ■

## ÉDUCATION

### Classes sportives à la montagne...

Du 6 janvier au 22 mai 2015, 240 élèves soisiens bénéficient de classes transplantées à la montagne. Une initiative municipale reconduite tous les ans, en partenariat avec les enseignants.

2 classes de CM1/CM2 et 7 classes de CM2, 240 élèves au total, bénéficient des classes sportives à la montagne. Ainsi le 6 janvier, les élèves de Descartes et Emile Roux 1 ont pris le chemin d'Hirmentaz en Haute-Savoie, pour goûter aux plaisirs du ski alpin jusqu'au 14 janvier. Les élèves des écoles Les Sources, Robert-Schuman et Emile-Roux 2 partiront vers les cimes enneigées en mars prochain. Les écoliers de Saint-Exupéry devront quant à eux patienter jusqu'en mai pour prendre la direction des Alpes de Haute Provence, à Lauzet. Au programme de ces semaines d'école à la montagne : découverte de la culture régionale, de l'environnement, pratique du ski pour certains, découverte de l'astronomie pour d'autres.

Une initiative très pédagogique à laquelle est attachée la Municipalité qui renouvelle chaque année une aide financière conséquente afin de réduire la participation de familles. Les enseignants ont à charge de préparer ce séjour avec les élèves et de présenter un projet pédagogique. L'élaboration de ce projet va de la préparation au séjour, de son exploitation pédagogique sur place à sa continuité lorsque les enfants retrouvent leur établissement soiséen. C'est une expérience unique qui permet notamment aux enseignants d'assurer la cohésion de la classe et aux enfants de se retrouver loin du cocon familial, dans un cadre nouveau... en associant loisir et travail.



## En Bref...

### ➤ Bienvenue

Soisy accueille de nouvelles entreprises.

- L'agence DEMECO (déménagement, logistique, entreposage), installée 2 bis avenue du Général Leclerc à Soisy, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Tél. : 01 39 87 58 30 [demecovaldoise@caille-sa.fr](mailto:demecovaldoise@caille-sa.fr)
- L'entreprise « Bien dans Sabulle » vous propose des soins esthétiques à domicile. Contact : Sabrina Wyss Tél. : 07 82 55 38 20 [biendanssabulle@gmail.com](mailto:biendanssabulle@gmail.com)

### ➤ L'ECMUDA recrute des « voix d'hommes »

Un évènement ! Le Chœur d'adultes Gaudeamus de l'école de musique et de danse de Soisy présentera le 20 juin 2015 à 20h30 à l'église Saint-Germain, Le Requiem de Fauré. Pour cette occasion, des voix d'hommes sont encore les bienvenues. Répétitions tous les lundis de 20h30 à 22h30 à l'Orangerie du Val Ombreux. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat au 01 34 12 35 65.

### ➤ Monoxyde de carbone : soyez vigilants

Avec la baisse des températures, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone augmentent. L'agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France en appelle à votre vigilance et vous rappelle quelques gestes essentiels, notamment faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel et ventiler régulièrement son logement...

Pour plus d'informations :

[www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

### ➤ Partagez les évènements du Val d'Oise

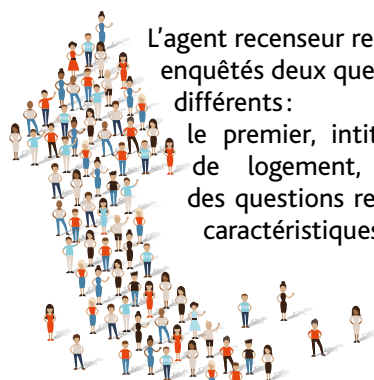
Le Conseil général du Val d'Oise a mis en place en 2013, un outil à destination de toutes les associations et partenaires du Département. Simple et pratique, « RDV valdoise » vous offre la possibilité de communiquer en temps réels sur vos évènements associatifs, culturels, sportifs, économiques... Sa dimension départementale et multi-supports vous permettra notamment de renforcer la visibilité de vos manifestations. Pour poster sur cet agenda, il vous suffit simplement de remplir le formulaire en ligne sur [rdv.valdoise.fr](http://rdv.valdoise.fr). Connectez-vous sur [rdv.valdoise.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_AGENDAEPOT/10776-agenda-depot.htm](http://rdv.valdoise.fr/TPL_CODE/TPL_AGENDAEPOT/10776-agenda-depot.htm)

## Recensement 2015 : Chacun de nous compte !

En partenariat avec les communes, l'INSEE organise chaque début d'année, le recensement de la population. L'objectif : mesurer la population vivant en France, afin de mieux s'adapter à ses besoins.

**A**insi, du 15 janvier au 21 février 2015, 8% de la population soisienne seront recensés.

Concrètement, si vous êtes concernés par ce recensement 2015, Un agent recenseur vous rendra visite et vous déposera les questionnaires de recensement. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant ; pour plus de sécurité, n'hésitez pas à la lui demander. Vous lirez et remplirez les documents qui vous auront été remis. L'agent recenseur reviendra les récupérer avant le 21 février. Il vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.



L'agent recenseur remettra aux enquêtés deux questionnaires différents :

le premier, intitulé feuille de logement, comporte des questions relatives aux caractéristiques et au

confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement.

Le second, le bulletin individuel, comprend des questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement. Sachez que toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique ! Aux termes de la loi du 7 janvier 1951 modifiée, c'est également une obligation !

Pour tous renseignements :  
Service Recensement au  
01 34 05 20 51. [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## La vie citoyenne à Soisy

**Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency,  
Vice-président délégué du Conseil général du Val d'Oise**

- Vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h - Tél. : 01 34 05 20 16
- Est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h  
Tél. : 01 34 05 21 90

**Permanence** au centre social municipal « Les Campanules » :  
3 février à 18h

**Permanence** au centre social municipal « Les Noël's » : 10 février à 18h

**Les Adjoints au Maire** vous reçoivent sur rendez-vous, Tél. : 01 34 05 20 40

**Conseil municipal** : séance publique en mairie, le 5 février à 21h

**Consultations juridiques** : Maître Roberto vous reçoit sur rendez-vous, en mairie.

Renseignements : 01 34 05 20 00

**Police Municipale** : 01 34 05 08 09

**Hôtel-de-Ville** : 01 34 05 20 00 - [mairie@soisy-sous-montmorency.fr](mailto:mairie@soisy-sous-montmorency.fr)

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45.



## L'agenda



### BORNE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de sa démarche de discounter responsable, votre enseigne Auchan a signé avec Nissan un partenariat pour l'implantation de recharges électriques sur son parking. Installée depuis le mois de novembre, cette borne rapide, 100% made in France, permet la recharge de véhicules électriques en une demi-heure. Un nouveau service qui s'inscrit dans une démarche résolument responsable et environnementale !



### ADREP

Pour bien choisir ses études, le 36<sup>e</sup> salon ADREP, en partenariat avec l'ONISEP, le CIDJ... accueillera les étudiants et collégiens les 25 et 26 janvier à l'Espace Champerret-Paris 17<sup>e</sup>. Vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 18h.

**Tarif** : 5 €.

Pour tout savoir sur le salon, le guide et l'association :  
[www.adrep-infos.com](http://www.adrep-infos.com)



### DON DU SANG

Faire un don du sang est un acte citoyen qui permet de sauver des vies. L'Etablissement Français du Sang organise sa prochaine collecte le dimanche 18 janvier, de 9h à 13h30, à la salle des fêtes, 16 avenue du Général de Gaulle.



### LE GÎTE DU PASSANT

La compagnie théâtrale « Les Trois Coups » vous propose de découvrir « Le Gîte du passant », une comédie de Claude Valtat. Levée de rideau les 31 janvier à 21h et 1<sup>er</sup> février à 14h30, à la salle des fêtes.

**Tarifs** : 10€ du 20 au 31 janvier auprès du salon de coiffure Nina Perle - 1 rue de Montmorency à Soisy - 12€ à l'entrée du spectacle.  
**Renseignements** : Mme Françoise Richard, de 17h30 à 20h, au 01 39 89 17 34.